



Nouvelles mises en garde :

Réaction à la publication finale du règlement fédéral sur les mises en garde pour les paquets de cigarettes et les cigarettes elles-mêmes

Montréal, 31 mai, 2023 — La Coalition québécoise pour le contrôle du tabac accueille avec enthousiasme la publication finale du règlement fédéral sur le renouvellement des mises en garde sur les paquets de cigarettes ainsi que l'obligation d'apposer un avertissement directement sur les cigarettes individuelles, soit un précédent mondial.

« Le règlement annoncé d'aujourd'hui apporte non seulement le renouvellement longtemps attendu des mises en garde actuelles sur les paquets de cigarettes, mais introduit aussi d'importantes améliorations comme l'apposition de mises en garde à base d'images sur certains produits du tabac qui n'en n'avaient pas jusqu'à maintenant, comme le chicha et le tabac à chiquer, de même qu'un avertissement directement sur chaque cigarette ce qui constitue un précédent mondial, » commente **Flory Doucas, codirectrice et porte-parole de la Coalition.**

« Comme n'importe quelle publicité inchangée depuis 10 ans, les avertissements qui se retrouvent depuis 2011 sur les paquets de cigarettes avaient perdu de leur efficacité auprès des fumeurs et leur entourage. »

« Tout comme le paquet de cigarette est un instrument indispensable pour sensibiliser les fumeurs à chaque fois qu'ils en manipulent, un avertissement additionnel sur chaque cigarette renforcera les messages sur les effets néfastes du tabagisme pour la santé. Ce nouveau type de mise en garde est particulièrement pertinent pour les jeunes, car on sait que leurs premières bouffées dans le cadre de l'initiation au tabagisme se font normalement en se faisant offrir leurs premières cigarettes sans nécessairement voir le paquet. »

« Cela dit, les mises en garde sont un outil parmi bien autres qu'il importe d'utiliser pour créer et maintenir un environnement qui empêche l'initiation au tabagisme et qui encourage l'arrêt tabagique. C'est pourquoi il ne faut pas passer sous silence le besoin urgent de réglementer davantage pour prévenir le vapotage nicotinique chez les jeunes, soit un phénomène qui ne semble pas une priorité pour Santé Canada étant donné le projet de règlement sur les saveurs qui demeure sur les tablettes depuis deux ans, » ajoute **madame Doucas.**

